Infections professionnelles à Streptococcus suis

DÉLAI DE PRISE en charge	LISTE LIMITATIVE DES TRAVAUX SUSCEPTIBLES de provoquer ces maladies
25 jours	Travaux exposant au contact de porcs, de leur viande, carcasses, os, abats ou sang, dans les élevages de porcs, les entreprises d'insémination, les abattoirs, les entreprises d'équarrissage, les boucheries, charcuteries, triperies, boyauderies, cuisines, entreprises de
25 jours	transport de porcs ou viande de porc. Travaux d'inspection de viande de porc, travaux vétérinaires et travaux de
25 jours	Travaux de l'industrie alimentaire avec fabrication d'aliments à base de viande de porc.
25 jours	de pore.
25 jours	
25 jours	
25 jours	
60 jours	
	PRISE en charge 25 jours